

Fiche pédagogique

S21, la machine de mort khmère rouge

Un film de Rithy Panh (2002)



Note importante: Il existe **deux versions** de ce documentaire. Le long-métrage présenté à Cannes et sorti en salles en France a été diffusé le 2.6.2003 par Arte. Il dure 1h40. Une version "courte" du film (60 minutes) a été diffusée le 2.1.2005 par la TSR dans le cadre d'"Histoire vivante". Vérifiez la copie en prêt dans votre médiathèque! Après visionnement préalable, l'enseignant peut choisir de ne travailler que sur un extrait significatif (35-40 minutes au moins)

Un dossier de presse comportant une description du film et un entretien avec le réalisateur Rithy Panh est disponible sur le site www.e-media.ch.

Pistes pédagogiques:

- Relever tout au long du film les éléments qui permettent de reconstituer la méthode employée pour s'attaquer aux "contre-révolutionnaires" (système de dénonciations; aveux extorqués; obligation de s'accuser d'actes de sabotage; désignation de puissances agissant en sous-main (CIA, KGB, Vietnam); obligation de rédiger sa biographie pour tout nouveau membre du Parti...). S'interroger sur la minutie des moyens employés (registres soigneusement tenus à jour; photos numérotées des détenus). Pourquoi tant de soin ?
- Relever les motifs avancés par les geôliers pour justifier leur obéissance d'antan. Repérer les effets durables de l'endoctrinement sur leur discours, sur leurs gestes, sur le ton de leur voix. Peut-on croire à l'affirmation selon laquelle ils étaient eux aussi des victimes qui ne faisaient qu'obéir aux ordres ?
- Débattre de la vulgate khmère rouge. (Deux phrases au hasard, tirées du film : "*Mieux vaut arrêter par erreur que laisser l'ennemi nous ronger de l'intérieur*" "*Vive la société nouvelle du Kampuchea sans riches ni pauvres*"). Resituer l'idéologie de Pol Pot dans le contexte de la fin des années 70 (sortie du colonialisme; lutte contre l'impérialisme américain; utopie d'une société sans classes; soutien des intellectuels de gauche occidentaux).
- Rappeler que la plupart des responsables khmers rouges n'ont été ni jugés ni inquiétés. Cependant, le 3 décembre 2004, le Cambodge a fait savoir à l'ONU qu'il avait rempli les conditions de son Accord avec les Nations Unies pour la mise en place d'un tribunal pour juger les Khmers rouges... (Voir aussi à ce sujet l'avis de droit très fouillé de David Boyle: <http://www.ridi.org/adi/199901a2.html>)
- Mettre en évidence le fait qu'un artiste ne peut témoigner d'un génocide qu'en trouvant une forme excluant le sensationnalisme. Observer la pudeur manifestée par le réalisateur Rithy Panh. Relever le rôle que joue la peinture de Vann Nath. Elle figure d'abord, de manière assez littérale, la situation des prisonniers. Dans un deuxième temps, le spectateur est amené à ressentir l'horreur par le ballet du geôlier qui retrouve les gestes et les mots d'autrefois. Les tableaux présentés un peu plus tôt servent alors de réminiscence: ils permettent de stimuler l'imagination du spectateur, sans pour autant prétendre représenter l'indicible.

Fiche rédigée par Christian Georges (unité "Médias et TIC", CIIP). Janvier 2005